

“ Des cinés, la vie ! ” est organisé par Kyrnéa International, avec :

- la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ, Ministère de la justice et des libertés)
- le Secrétariat général du Ministère de la culture et de la communication (suivi du programme Culture/Justice)
- le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC, Ministère de la culture et de la communication)
- l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acisé).

la Protection judiciaire de la jeunesse

La Protection judiciaire de la jeunesse prend en charge des mineurs en difficulté qui font l'objet d'une décision de justice. Elle prend des formes diverses : intervention et suivi d'un service de milieu ouvert, d'insertion, d'un établissement de placement collectif ou diversifié, en détention. Les objectifs sont, entre autres, d'accompagner les adolescents dans leur insertion sociale et professionnelle par des activités socio-éducatives, appréhendées comme des actions de remédiation. Dans ce cadre, de nombreuses opérations et activités culturelles sont proposées aux mineurs, dont l'opération “ Des cinés, la vie ! ”.

des partenariats cinématographiques et audiovisuels

“ Des cinés, la vie ! ” est une opération qui a pour objectif de susciter des partenariats entre les professionnels des services éducatifs et ceux de l'image afin d'offrir aux adolescents des actions cinématographiques et audiovisuelles de qualité.

Organiser des projections, des débats, ou des actions sur le long terme (comme des ateliers de pratique audiovisuelle) peut se faire en lien avec de nombreuses structures :

- * **Les salles de cinéma** ou réseaux de cinéma itinérants ;
- * **Les pôles régionaux d'éducation à l'image**, qui constituent de véritables centres de ressources à l'échelle régionale ;
- * **Les structures culturelles ou socioculturelles municipales** relevant ou non de l'éducation populaire (Foyers ruraux, Ligue de l'enseignement, Maisons des jeunes et de la culture, etc.) ;
- * **Les bibliothèques / médiathèques** qui disposent de fonds audiovisuels (et notamment des films issus du catalogue “ Images de la culture ”) et de personnels compétents ;

“ Le réseau “ Passeurs d'images ”

“ Passeurs d'images ” (ex “ cinéville-un été au ciné ”) est un dispositif interministériel national d'éducation à l'image hors temps scolaire. Il s'adresse principalement aux jeunes. Ses objectifs sont sociaux, culturels, éducatifs, artistiques, cinématographiques et ludiques. Dans toutes les régions de France (DOM/TOM compris), près de 2000 actions sont proposées annuellement : projections en salles ou en plein air, ateliers de pratique, politique tarifaire, formations, rencontres avec des cinéastes...

Les coordinateurs régionaux de “ Passeurs d'images ” sont des interlocuteurs privilégiés pour l'accompagnement de “ Des cinés, la vie ! ”.

KYRNEA INTERNATIONAL - PASSEURS D'IMAGES

80, rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris > T. 01 47 70 71 71

des cinés, la vie! est pilotée par



www.passeursdimages.fr



contacts nationaux

Pour participer à “ Des cinés, la vie ! ”, obtenir le règlement de l'opération, des renseignements, veuillez contacter :

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

Nathalie Faure (Rédactrice au bureau des partenaires institutionnels et des territoires (K3) en charge des actions culturelles auprès des mineurs sous protection judiciaire)
Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
Bureau des méthodes et de l'action éducative
13, place Vendôme - 75042 Paris cedex 01
T. 01 44 77 70 27 > nathalie.faure@justice.gouv.fr

DIRECTION INTERRÉGIONALE - PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ILE-DE-FRANCE ET OUTRE MER

Sylvie Pouget (Conseillère technique - Pôle des politiques éducatives et de l'audit)
14, rue Froment - 75011 Paris
T. 01 49 29 28 70 > sylvie.pouget@justice.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Secrétariat général
Isabelle Dufour Ferry (chargée de mission “ culture/justice ”)
Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation
182, rue Saint-Honoré - 75033 Paris cedex 01
T. 01 40 15 78 22 > isabelle.dufour-ferry@culture.gouv.fr

CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE

Isabelle Gérard-Pigeaud (Chef du département Développement des publics)
Direction de la création, des territoires et des publics
Service de la diffusion culturelle
11, rue Galilée - 75016 Paris
T. 01 44 34 35 03 > isabelle.gerard-pigeaud@cnc.fr

AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Catherine De Luca (Chargée de mission, service culture et information)
209, rue de Bercy - 75585 Paris cedex 12
T. 01 40 02 74 27 > catherine.de-luca@lacse.fr

www.passeursdimages.fr - Objectifs-public-
Patrice Lhuillier > dclv@passeursdimages.fr

en collaboration avec



REGARDEZ, DÉBATTEZ, VOTEZ !

“ Des cinés, la vie ! ” est une opération destinée à sensibiliser à l’image les adolescents pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

des cinés, la vie !

Pendant plusieurs mois, les mineurs, accompagnés par les professionnels de la PJJ (du secteur public et associatif habilité) et du cinéma, visionnent une sélection de films et débattent. Chaque mineur vote ensuite pour le film qu’il a préféré. Les résultats des votes donnent lieu à l’attribution du prix “ Des cinés, la vie ! ”. Ce prix est remis par les adolescents au réalisateur du film choisi lors d’une journée à la Cinémathèque française.

les objectifs

- “ Des cinés, la vie ! ” a pour objectifs de :
- Favoriser une approche critique. Permettre l’échange, la discussion argumentée, le débat autour de thèmes de société et de cinéma.
 - Élargir leurs connaissances sur le cinéma, ses techniques, ses courants...
 - Encourager les services éducatifs à réfléchir sur le rapport que les adolescents entretiennent avec le cinéma et l’image.

les adolescents

- Tous les mineurs sous main de justice peuvent participer à “ Des cinés, la vie ! ”. Ils sont pris en charge au sein :
- D’un service ou d’un établissement du secteur public ou associatif habilité de la PJJ
 - D’un dispositif relais fondé sur le partenariat PJJ / Education nationale
 - D’un quartier des mineurs en maison d’arrêt ou d’un établissement pénitentiaire pour mineurs.

les accompagnateurs

L’opération “ Des cinés, la vie ! ” est mise en place au sein des structures par un ou plusieurs référent(s) désigné(s) parmi le personnel en lien avec les adolescents. Ces référents bénéficient d’une journée de formation sur les films de la sélection. Ils organisent ensuite les projections, accompagnent les débats et rassemblent les votes.

les accompagnateurs cinéma et culture

Les référents éducatifs sont invités à se rapprocher des professionnels de l’image pour les accompagner dans l’organisation des projections et l’animation des débats “ Des cinés, la vie ! ”. Pour cette opération, les interlocuteurs privilégiés sont les référents interrégionaux de la PJJ, les conseillers en charge du dossier Culture/Justice en lien avec les conseillers cinéma des DRAC, les correspondants régionaux de l’Acsé, les coordinateurs régionaux “ Passeurs d’images ” et les pôles régionaux d’éducation artistique et de formation au cinéma et à l’audiovisuel.

les films

Les films participant à “ Des cinés, la vie ! ” sont choisis par un comité de sélection composé de professionnels de la PJJ, de la culture, du cinéma et de l’Acsé en fonction d’une thématique, de critères de qualité et de diversité. Ils sont mis à la disposition des services inscrits, sur support DVD.

les séances

Les séances “ Des cinés, la vie ! ” sont organisées par les référents éducatifs. La fréquence et les conditions de projections sont définies par chaque service. Les projections peuvent être organisées dans des salles de cinéma ou des médiathèques selon les partenariats mis en place localement.

les votes

A l’issue des débats, chaque mineur vote pour le film qu’il a préféré et ainsi devient juré du prix “ Des cinés, la vie ! ”. Les votes sont rassemblés par les services et transmis à Kyrnéa International par fax ou par courrier pour le dépouillement.

le prix

Le prix “ Des cinés, la vie ! ” est attribué au réalisateur dont le film a reçu le plus de voix des jurés.

la journée de remise du prix

Les adolescents remettent le prix “ Des cinés, la vie ! ” au cours d’une journée à la Cinémathèque française de Paris. Cette journée s’articule autour d’ateliers, de projections, de la rencontre avec le réalisateur du film primé et avec les autres réalisateurs de la sélection.

 **REGARDEZ, DÉBATEZ, VOTEZ !**